

*Questions orales*

discours d'hier soir qu'il avait assuré aux fermiers qu'on ne resterait pas impassible devant leurs difficultés au cas où le marché de leurs produits s'effondrerait, le ministre ne considère-t-il pas que le marché du bétail de boucherie s'est déjà effondré?

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, nous stabiliserons le prix du bœuf, car la loi nous y oblige.

\* \* \*

**LA FONCTION PUBLIQUE****DEMANDE DE LIMITATION DE L'EMBAUCHE PAR CONTRAT**

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Selon le Livre blanc, le gouvernement a l'intention de limiter à 1.5 p. 100 l'accroissement de l'effectif de la fonction publique; et lorsque le premier ministre a annoncé, il y a quelques années, un blocage du nombre de fonctionnaires, un grand nombre de contrats ont été conclus entre divers ministères et des personnes qui n'étaient pas des employés permanents de la fonction publique, afin de répondre aux besoins des ministères; le ministre peut-il nous dire s'il envisage de limiter le nombre de personnes susceptibles d'être engagées à contrat par les ministères?

[Français]

**Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le président, je peux réassurer l'honorable député qu'il ne sera pas permis au département de faire indirectement ce qu'il ne peut pas faire directement.

[Traduction]

**M. Orlikow:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Compte tenu de la déclaration qu'il vient tout juste de faire, le ministre nous dirait-il s'il a fixé une limite au montant global affecté au paiement de contrats d'embauche pour l'année qui s'en vient?

[Français]

**M. Chrétien:** Monsieur le président, dans les budgets de chaque département, il y a évidemment un montant prévu pour les contrats, et ces montants ne seront certainement pas augmentés, comme le veut la politique annoncée par le gouvernement.

\* \* \*

**LA MAIN-D'ŒUVRE****LA POSSIBILITÉ D'AUGMENTER LES CRÉDITS DU PIL**

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable président du Conseil du Trésor.

Étant donné que le Programme d'initiatives locales a pour but d'inviter le public à participer à la création d'emplois, en vue de combattre efficacement le chômage; étant donné la grande publicité qui a été faite pour inviter la population à présenter des projets PIL; étant donné que le public a répondu favorablement à la demande de l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, comme en font foi les nombreux projets qui ont été soumis dans Bellechasse, pour ne mentionner que ma circonscription, projets qui étaient de l'ordre de 2 millions et demi de

[M. Mazankowski.]

dollars, étant donné qu'un quart seulement du budget nécessaire a été attribué à cette fin, est-ce que le ministre peut dire à la Chambre si des crédits supplémentaires seront attribués au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, en vue de subventionner un plus grand nombre de projets pour satisfaire de façon adéquate au Livre blanc, dont les mesures visent à combattre l'inflation, et plus spécialement le chômage?

**L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le président, quand le budget a été présenté en juin dernier, l'honorable ministre des Finances, à ce moment-là, avait prévu qu'un montant supplémentaire de plusieurs millions de dollars serait versé cette année pour les projets d'initiatives locales, et cette année, effectivement, plus d'argent que l'an dernier sera disponible pour ces projets-là. Mais si l'honorable député veut savoir si nous allons ajouter de nouvelles sommes au budget présenté par l'honorable député d'Ottawa-Carleton, au mois de juin dernier, la réponse est non.

**M. Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable président du Conseil du Trésor.

Étant donné que j'ai toujours pris au sérieux la politique du gouvernement, en ce qui se rapporte à l'inflation et la lutte contre le chômage, étant donné la disproportion qui existe dans le même budget mentionné par l'honorable ministre pour la création d'emplois au moyen du Programme d'initiatives locales, et les sommes consacrées pour des personnes inactives, c'est-à-dire à la Commission d'assurance-chômage, est-ce que je puis demander à l'honorable ministre s'il recommanderait à ses collègues du Cabinet de bien vouloir reconsidérer cette disproportion, afin de faire face d'une façon plus efficace au problème du chômage, en attribuant des crédits supplémentaires assez considérables pour accepter un plus grand nombre de projets?

**M. Chrétien:** Monsieur le président, comme je l'ai déjà dit, nous pourrions accepter un plus grand nombre de projets cette année que l'année dernière, mais il n'est pas possible, à ce moment-ci, d'augmenter les sommes applicables à ce chapitre dans les circonstances actuelles.

\* \* \*

[Traduction]

**LA RADIODIFFUSION****LE TEMPS D'ANTENNE ACCORDÉ AU PREMIER MINISTRE À LA VEILLE D'ÉLECTIONS—LES RÉGLEMENTS**

**M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre suppléant des Communications. Bien que le résultat des récentes élections complémentaires ait été fort heureux pour nous, de ce côté-ci de la Chambre, le ministre suppléant des Communications voudrait-il faire savoir à la direction de la Société Radio-Canada, du Conseil de la radio-télévision canadienne et aux autres organismes de communication du pays et assurer à la Chambre que désormais, on n'accordera plus au premier ministre un temps de grande écoute à la veille d'élections, générales ou complémentaires, pour lui permettre de prononcer des discours dits apolitiques?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre suppléant des Communications):** Monsieur l'Orateur, il était alors parfaitement